

# Points forts

04

De la Polynésie française

**PRIX  
BILAN  
2015**



## LA DÉFLATION SE CONFIRME EN POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 2015

En 2015, les prix baissent de 0,4 % en moyenne annuelle en Polynésie française (- 0,6 % en glissement entre décembre 2014 et décembre 2015). Cette baisse est en grande partie due à celle des prix du pétrole répercutée tant sur les carburants que sur l'électricité. La baisse des prix de ces produits, dont les tarifs sont fixés par les cours mondiaux ou réglementés, atténue les risques généralement induits par une tendance déflationniste. Avec la baisse des cours mondiaux des produits agricoles et celle des cours du dollar néo-zélandais, le contexte international de 2015 était favorable à une déflation encore plus importante. En Polynésie française, les prix des produits alimentaires et ceux des services de la restauration sont en hausse.



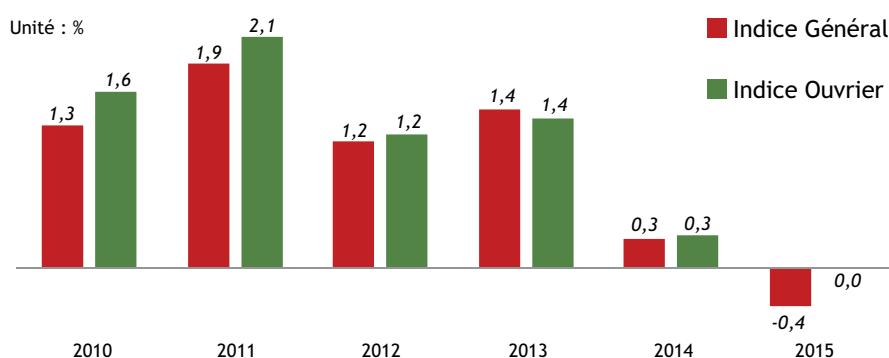
INSTITUT  
DE LA  
STATISTIQUE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE



## 1 • L'INFLATION EN POLYNÉSIE FRANÇAISE EN 2015

L'année 2015 confirme la tendance déflationniste de la fin de l'année 2014. En moyenne annuelle, les prix baissent globalement de 0,4 % en 2015 (- 0,6 % entre décembre 2015 et décembre 2014). Cette déflation est essentiellement le fruit de décisions administratives sur des prix réglementés, notamment sur les carburants, à la suite de la baisse des cours internationaux du baril de pétrole brut. Cependant, les prix ne baissent pas pour tout le monde puisque l'indice ouvrier, dont l'évolution reflète celle du pouvoir d'achat des personnes dont les revenus sont voisins du SMIG, reste globalement stable. Cette stabilité de l'indice ouvrier est étroitement liée à la compensation de la baisse des prix des carburants par la hausse régulière des prix des produits alimentaires. L'année 2014 avait été marquée par un fort ralentissement de l'inflation et en glissement entre décembre 2013 et décembre 2014, l'évolution des prix en Polynésie française était déjà négative (- 0,2 %), prémisse d'une entrée en déflation.

Graph 1 - INFLATION MOYENNE ANNUELLE

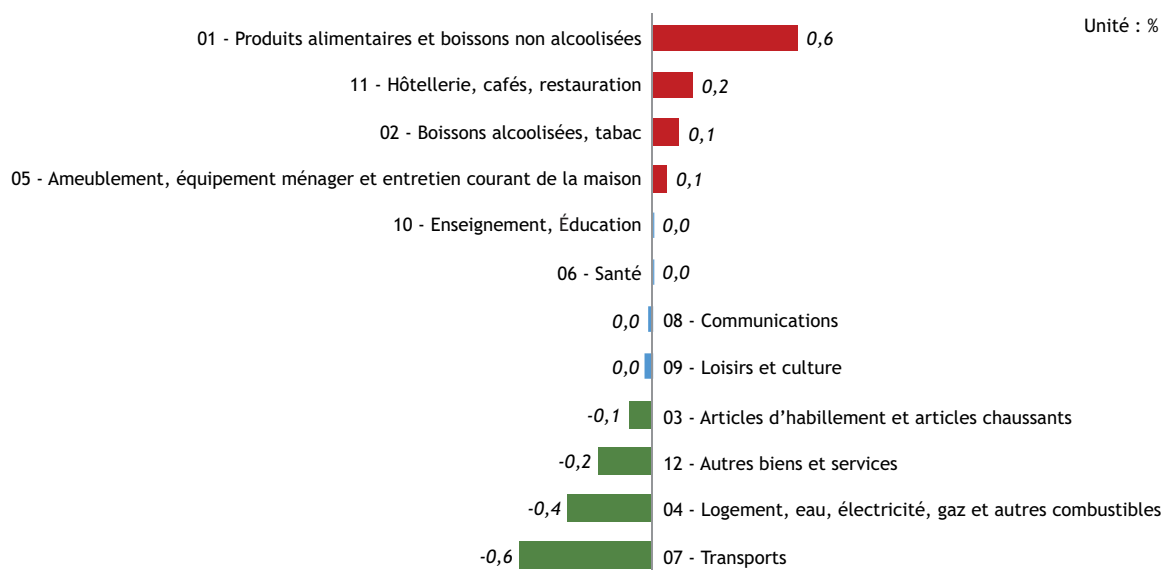


Source : ISPF

### 1.1 Les principales contributions

Les divisions Transports (07) et Logement (04) sont les principales contributions à la baisse globale des prix en Polynésie française en 2015. Cette situation s'explique essentiellement par la diminution des prix du pétrole qui s'est répercutée tant sur les carburants (division Transports) que sur le prix de l'électricité (division Logement). À l'inverse, les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (01) progressent et se répercutent également par une hausse dans l'hôtellerie, restauration (11).

Graph 2 - CONTRIBUTIONS DES DOUZE DIVISIONS DE LA COICOP À L'INFLATION ANNUELLE MOYENNE



Source : ISPF

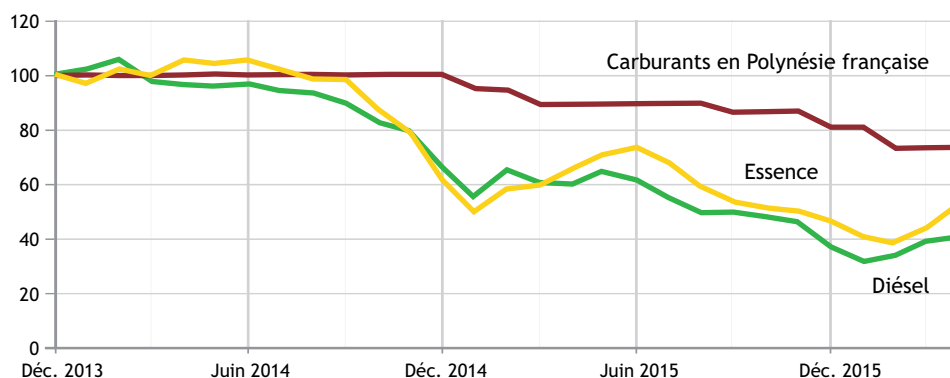
## 1•1.1 Les Transports

La baisse de 0,6 % en moyenne annuelle dans la division Transports, repose essentiellement sur celles de 11 % des prix des carburants et de 4 % des tarifs du transport aérien international.

En 2015, les prix des carburants ont été révisés à la baisse pas moins de trois fois (août, novembre et décembre), avant d'être à nouveau diminués une quatrième fois en janvier 2016. Cet arbitrage est lié à la baisse régulière des cours internationaux du pétrole et donc de l'essence et du gazole. Cette baisse a commencé dès le milieu de l'année 2014, mais elle n'a été répercutée sur les prix à la pompe en Polynésie française qu'en août 2015, soit plus d'un an après.

La baisse des prix du kérosène entamée à la même période que les carburants (juin 2015), s'est répercutée très faiblement sur les prix du transport aérien en Polynésie française. Les cours du kérosène ont diminué de près de 40 % en 2015, ceux du transport aérien international de 4 %.

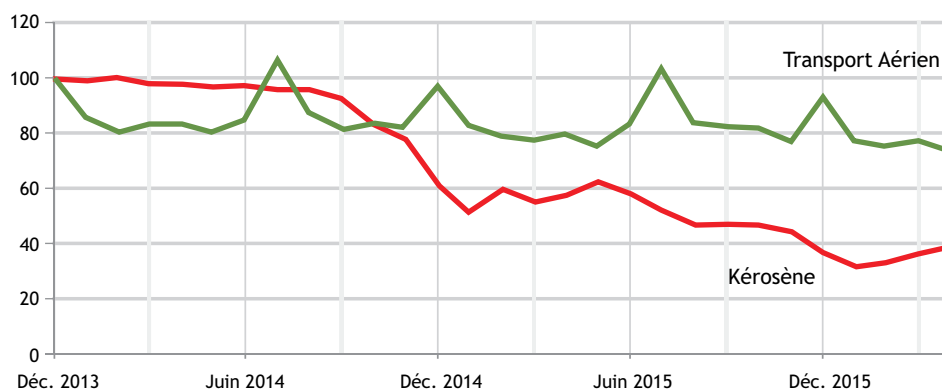
Graph 3 - ÉVOLUTIONS DES COURS DE L'ESSENCE, DU DIESEL ET DES PRIX DES CARBURANTS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Base 100, décembre 2013

Sources : ISPF, FMI (Fond Monétaire International)

Graph 4 - ÉVOLUTIONS DES COURS DU KÉROSÈNE ET DES TARIFS DES TRANSPORTS AÉRIENS EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Base 100, décembre 2013

Sources : ISPF, FMI (Fond Monétaire International)

### 1•1.2 Le Logement

Corollaire de l'inflexion des cours du pétrole, les prix de l'électricité ont aussi diminué en 2015 : une première fois en février puis une seconde fois en mars. En Polynésie française, l'essentiel de la production électrique est en effet assuré par des centrales thermiques fonctionnant au fioul. La diminution en moyenne annuelle du prix de l'électricité est de 4,5 %, c'est la plus forte contribution à la baisse de la division logement. De plus, une baisse des prix du Gaz est intervenue en septembre 2015, mais son impact est bien moindre sur la division Logement que celui de l'électricité en raison d'une pondération plus faible en Polynésie française.

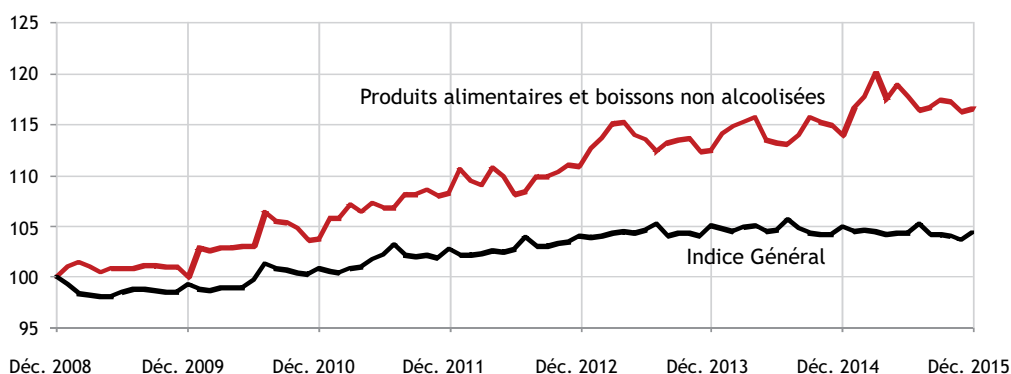
La seconde contribution à la diminution des prix dans cette division est celle des loyers réels d'habitation, en baisse de 2 % en 2015. Toutes les catégories de logements sont concernées, mais la diminution est plus prononcée pour les habitations de grande taille (plus de 3 pièces). Cette évolution touche indifféremment les appartements ou les maisons. Les loyers dans les communes voisines de Papeete résistent un peu mieux, mais la baisse touche l'ensemble des communes de Tahiti et Moorea.

### 1•1.3 Produits alimentaires et boissons non alcoolisées

Les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées progressent de 2,6 % en moyenne annuelle en 2015 (2,4 % en glissement sur décembre). Cette évolution est essentiellement portée par la hausse des prix des légumes (+ 9,0 %) et celle des prix des viandes (+ 3,5 %). Chacun de ces postes budgétaires contribue pour 0,8 point à l'évolution de la division. Les prix des produits de la mer sont également en augmentation (+ 3,0 %) et ils concourent pour 0,4 point à l'évolution globale des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées. Seule contribution à la baisse en 2015, celle des prix des laits, fromages et œufs (- 0,1 %).

Voilà plusieurs années maintenant que les prix des produits alimentaires augmentent de manière quasi continue. Néanmoins, depuis 2012 l'indice des prix des produits alimentaires s'accroît sensiblement plus vite que l'indice général. La quotidienneté de la dépense en alimentation et la progression de son coût renforcent le sentiment de dégradation du pouvoir d'achat des ménages en Polynésie française.

Graph 5 - ÉVOLUTIONS COMPARÉES DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DE L'INDICE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS NON ALCOOLISÉES



Base 100, décembre 2008

Source : ISPF

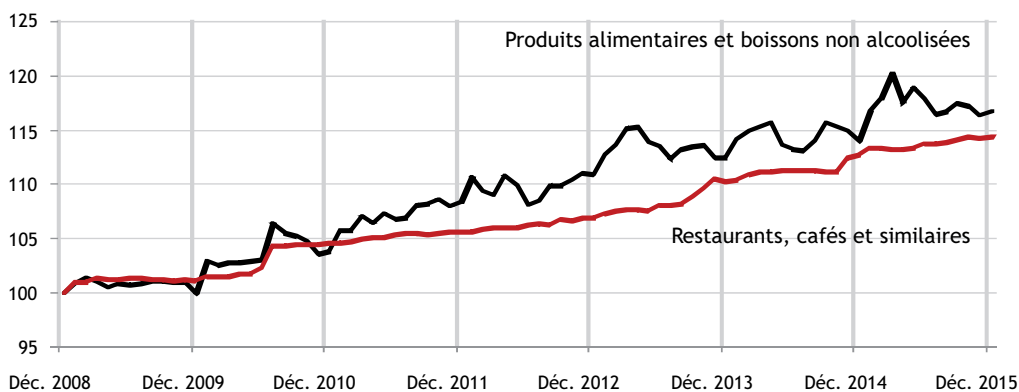
### 1•1.4 Hôtellerie, cafés, restauration

Les prix dans la division hôtellerie, café, restauration augmentent en 2015 de 1,8 % en moyenne annuelle (1,1 % en glissement sur décembre). Cette évolution est exclusivement portée par la restauration dont les prix croissent de 2,1 % en moyenne annuelle (+ 1,5 % en glissement sur décembre).

Tout comme les ménages, les professionnels de la restauration sont confrontés à l'évolution des prix des produits alimentaires.

Compte tenu de l'impossibilité d'un ajustement régulier et permanent, les tarifs dans la restauration évoluent de manière lissée. Le fait que l'indice de la restauration soit systématiquement en dessous de l'indice des produits alimentaires depuis 2011 témoigne de deux phénomènes. D'abord, les évolutions de prix des produits alimentaires ne sont que partiellement répercutées par la restauration. Ensuite, les prix de gros auxquels sont confrontés les restaurateurs suivent des évolutions différentes des prix de détail auxquels sont confrontés les ménages. Les décrochages de mars 2013 et mars 2015 en sont l'illustration.

**Graph 6 - ÉVOLUTION COMPARÉE DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES BOISSONS NON ALCOOLISÉES ET DES RESTAURANTS, CAFÉS ET SIMILAIRES**



Base 100, décembre 2008

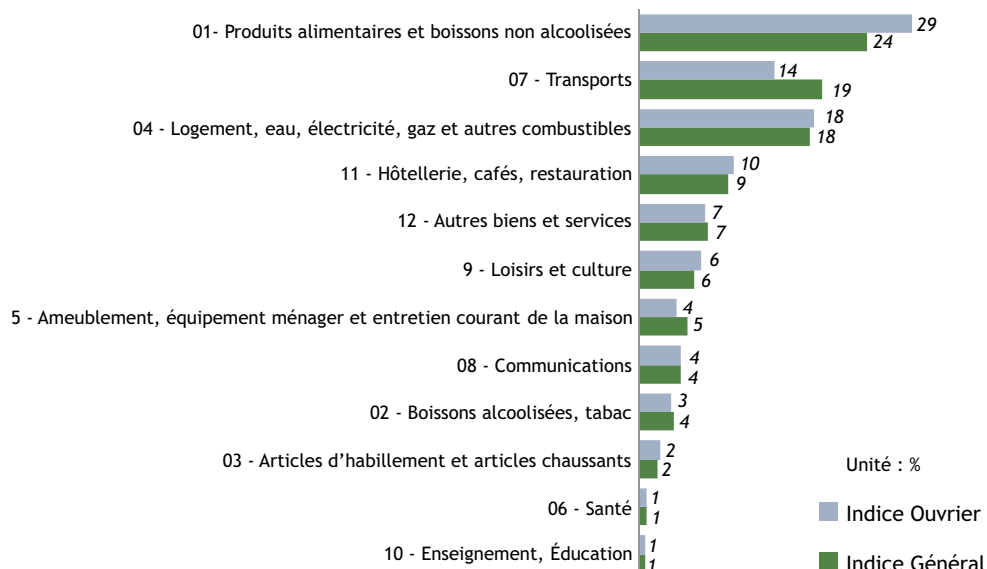
Source : ISPF

## 1•2 Indice ouvrier

### 1•2.1 L'indice ouvrier est marqué par la hausse des prix des produits alimentaires

L'indice ouvrier est globalement stable en 2015 en moyenne annuelle et il est en léger repli en glissement sur décembre (- 0,3 %). Le décalage d'évolution entre l'indice général et l'indice ouvrier tient exclusivement à la structure de consommation.

**Graph 7 - STRUCTURE DE CONSOMMATION D'UN MÉNAGE MOYEN ET D'UN MÉNAGE DONT LE CHEF DE MÉNAGE EST OUVRIER**



Source : ISPF

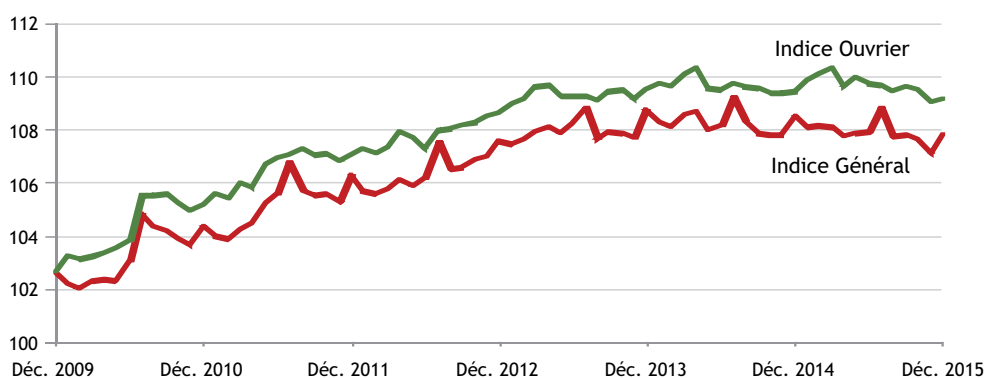
La structure de consommation de l'indice général diffère sensiblement de celle de l'indice ouvrier sur deux points. D'une part, la consommation en produits alimentaires et boissons non alcoolisées (01) est de 5 points plus élevée pour l'indice ouvrier que pour l'indice général. D'autre part, le poids de la dépense dans la division Transports (07) y est de 5 points moins élevé. Or ces deux divisions ont eu les évolutions de prix les plus marquantes en 2015, à la hausse pour l'alimentation et à la baisse pour les transports. Les ménages dont le chef de ménage est ouvrier ont davantage subi la hausse des prix des produits alimentaires que la baisse des prix dans les transports.

Ainsi, les produits alimentaires et boissons non alcoolisées contribuent pour 0,9 point à l'évolution de l'indice ouvrier (0,6 pour l'indice général). Inversement, les transports y contribuent pour - 0,5 point (- 0,6 pour l'indice général). L'indice ouvrier est également moins sensible aux variations de prix dans la division logement, cette dernière contribuant pour - 0,2 point à son évolution (- 0,4 pour l'indice général).

### 1.2.2 L'érosion du pouvoir d'achat du Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) s'accélère

Depuis 2010, l'indice général s'écarte de l'indice ouvrier. L'indice ouvrier a augmenté plus fortement que l'indice général. En 2014 et 2015, la baisse de l'inflation semble réduire cet écart, mais la situation réelle est masquée par des effets saisonniers.

Graph 8 - ÉVOLUTION DE L'INDICE GÉNÉRAL ET DE L'INDICE OUVRIER



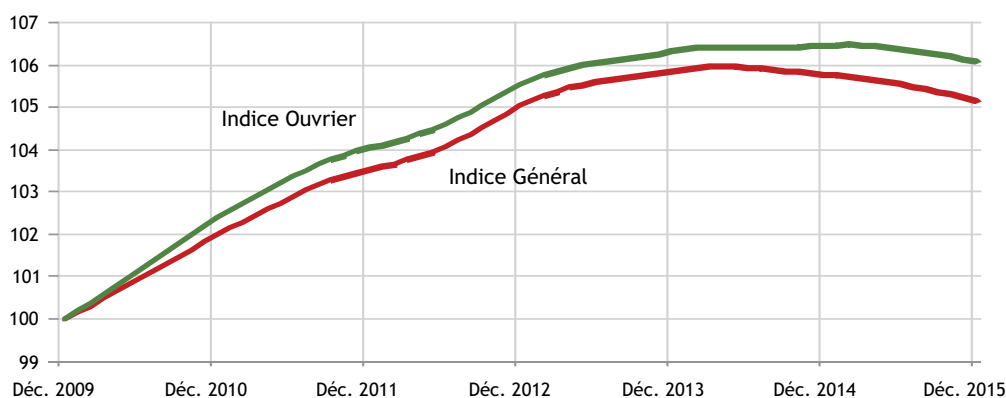
Base 100, décembre 2009

Source : ISPF

En gommant les effets saisonniers, l'indice ouvrier continue de s'écarter de l'indice général et cet écart s'est même accentué depuis 2014.

Ainsi, à salaire constant, l'érosion du pouvoir d'achat des ménages à revenus modestes est plus forte que celle des ménages moyens et cette érosion s'accélère.

Graph 9 - ÉVOLUTION DES INDICES GÉNÉRAL ET OUVRIER DÉSAISONNALISÉS



Base 100, décembre 2009

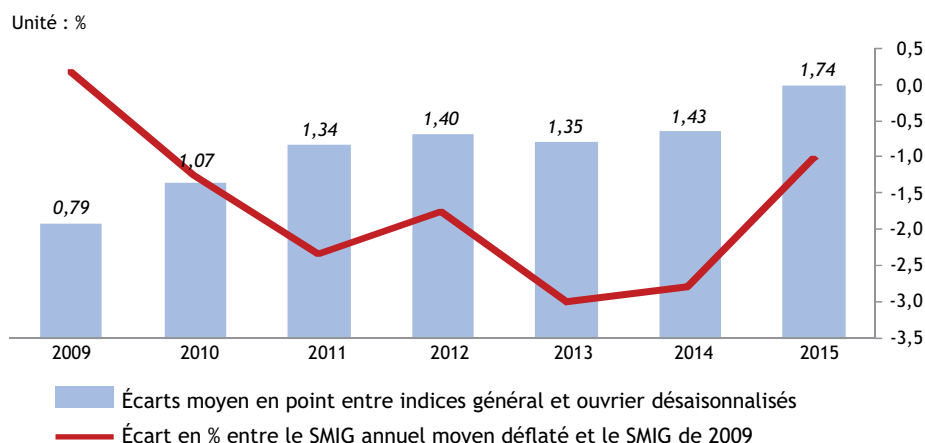
Source : ISPF



Comme l'illustre le graphique 10, l'écart entre les deux indices s'est sensiblement accru en 2015, après quatre années de relative stabilité.

Les ménages dont le chef de ménage est ouvrier ont une rémunération proche du SMIG. L'indice ouvrier permet d'apprécier mieux que l'indice général, la perte de pouvoir d'achat du SMIG liée à l'inflation. Ainsi, de 2009 à 2013 et malgré la revalorisation de 2012, le SMIG a perdu 3 % de sa valeur compte tenu de la hausse de l'indice ouvrier. Les revalorisations de 2014 et de 2015 ont permis un rattrapage, néanmoins, le pouvoir d'achat du SMIG en 2015 reste inférieur de 1 % à celui de 2009.

Graph 10 - LES ÉCARTS ENTRE INDICES ET SMIG



**Note de lecture :**

L'indice ouvrier était de 0,79 point plus élevé en 2009. En 2015, il est plus élevé de 1,74 point (histogramme). De 2009 à 2013, le pouvoir d'achat du SMIG a diminué de 3 % environ. Il a progressé ensuite jusqu'en 2015, mais il reste inférieur de 1 % à ce qu'il était en 2009 (Courbe en rouge).

Source : ISPF

## 1.3 Une année marquée par des décisions sur des prix réglementés

La déflation de 2015 est essentiellement le fruit de décisions administratives sur des prix fixés (carburants, gaz, électricité, poste, services de santé). A ces tarifs définis par arrêtés gouvernementaux, s'ajoutent également des prix réglementés (Produits de Première Nécessité « PPN », Produits de Grande Consommation, services de santé, médicaments), ainsi que des prix étroitement liés à des officines en partie publiques (internet, télécommunications, transport aérien, télévision payante, loyers sociaux). Même si une concurrence existe sur les derniers domaines mentionnés, le poids historique des entités publiques est important et conduit dans une certaine mesure les prix du marché.

L'inflation issue de la confrontation naturelle de l'offre et de la demande est appréhendée par l'inflation sous-jacente (voir encadré). Celle-ci permet d'une certaine manière de mesurer l'impact (positif ou négatif) de décisions administratives sur l'évolution des prix.

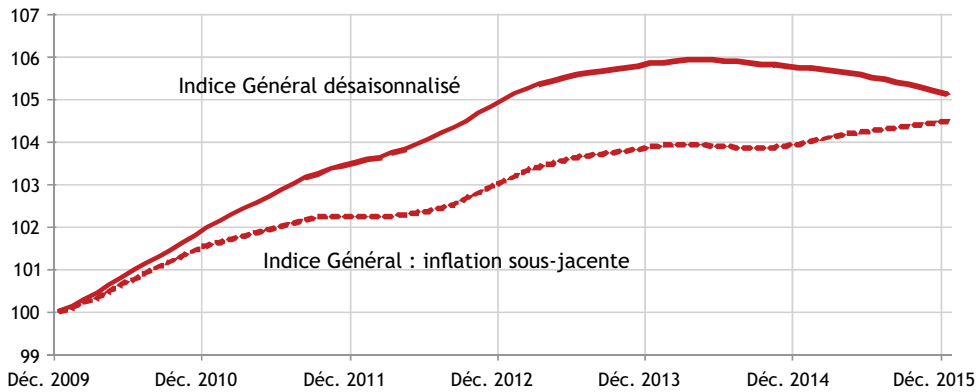
Qu'il s'agisse de l'indice général ou de l'indice ouvrier, l'inflation réelle a été plus forte que l'inflation sous-jacente (la courbe de l'indice sous-jacent est en dessous de celle désaisonnalisée).

Ainsi, les prix réglementés ou à forte saisonnalité ont globalement majoré l'inflation entre 2009 et 2013 et l'ont minoré par la suite. L'écart entre l'inflation sous-jacente et l'inflation réelle désaisonnalisée s'est accru de 2011 jusqu'au milieu de l'année 2012. Il est ensuite resté stable de juin 2012 à décembre 2014 avant de se réduire sensiblement en 2015.

**L'indice d'inflation sous-jacente** est un indice désaisonnalisé qui permet de dégager une tendance de fond de l'évolution des prix. Il traduit l'évolution profonde des coûts de production et le résultat de la confrontation de l'offre et de la demande. Il exclut les prix soumis à l'intervention de l'administration publique (électricité, gaz, tabac...) et les produits à prix volatiles (produits pétroliers, certains produits frais, ...) qui subissent des mouvements très variables dus à des facteurs climatiques ou à des tensions sur les marchés mondiaux.

L'indice d'inflation sous-jacente est corrigé des mesures fiscales (hausse ou baisse de la TVA, mesures spécifiques sur les produits...) de façon à neutraliser les effets sur l'indice des prix de la variation de la fiscalité indirecte ou de mesures gouvernementales affectant directement les prix à la consommation. L'inflation sous-jacente est ainsi plus adaptée à une analyse des tensions inflationnistes, car moins perturbée par des phénomènes exogènes.

Graph 11 - ÉVOLUTIONS COMPARÉES DE L'INDICE GÉNÉRAL DÉSAISONNALISÉ ET DE L'INFLATION SOUS-JASCENTE

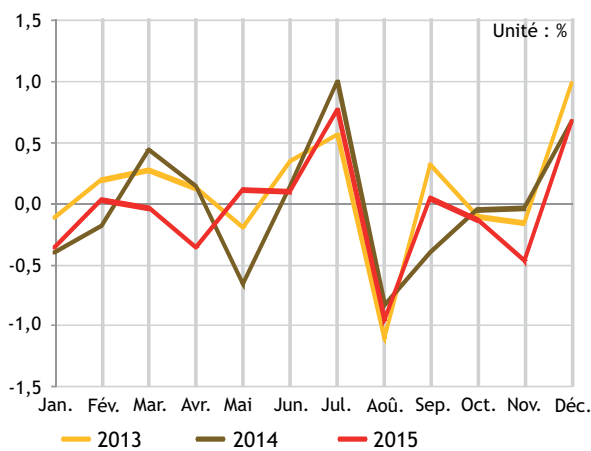


Base 100, décembre 2009

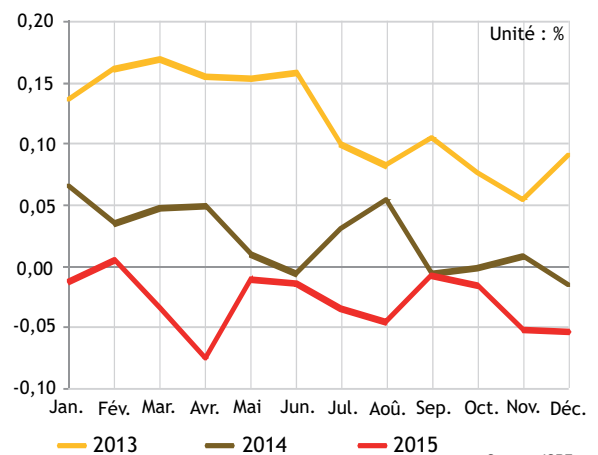
Source : ISPF

### 1.4 Le cycle mensuel de 2015 comparable aux cycles mensuels des années antérieures

Graph 12 - CYCLE MENSUEL DE L'INFLATION



Graph 13 - CYCLE DE L'INFLATION MOYENNE ANNUELLE EN GLISSEMENT MENSUEL



Source : ISPF

Sur le plan des cycles mensuels, l'année 2015 ne se différencie pas trop des autres années, hormis la période de mars à juin.

En février, puis en mars, les prix de l'électricité ont été ajustés, ce qui peut expliquer le décrochage de mars par rapport aux autres mois. En revanche, le repli d'avril est essentiellement lié à une baisse ponctuelle des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées. Les baisses de prix intervenues sur les carburants en août et septembre n'ont pas eu d'impact fort sur le cycle mensuel de l'inflation. Ce n'est pas le cas de celle de novembre qui provoque une inflexion sensible de l'indice.

L'inflation annuelle moyenne en glissement mensuel n'affiche aucun cycle particulier. L'année 2015 se singularise par une inflation annuelle moyenne presque toujours négative. Cette situation est inédite dans l'histoire de l'indice.

En 1986, 1991 et 2009, l'inflation annuelle moyenne est devenue négative pendant trois ou quatre mois seulement. En 2015, seul le mois de février est très légèrement positif.



## 2• LE CONTEXTE INTERNATIONAL

### 2•1 L'inflation dans le monde

L'inflation mondiale est globalement en diminution par rapport à 2014. Seules les économies émergentes (BRICS<sup>1</sup>) connaissent un regain d'inflation. Cette situation inquiète au niveau mondial car la déflation est en général synonyme de baisse de la demande et donc de la production.

Les banques centrales visent en général un objectif de 2 % d'inflation, car ce taux permet de maintenir une demande suffisamment importante pour stimuler l'économie. Depuis quelques années maintenant, ce taux ne parvient pas à être atteint et le spectre d'une crise de la demande semble de plus en plus imminent. Les banques centrales interviennent pour réviser à la baisse leurs taux directeurs de manière à permettre aux banques d'accorder des crédits à la consommation à des taux plus intéressants et ainsi redynamiser l'économie.

Alors que l'inflation semblait stabilisée dans les pays de l'OCDE légèrement en dessous des 2 %, le repli sensible des cours du pétrole a provoqué une baisse de l'inflation qui n'avait pas été observée depuis de nombreuses années. En effet, de nombreux biens et services sont tributaires des cours du pétrole, soit parce que ce produit entre dans leur composition, soit parce que les déplacements et/ou les livraisons dépendent des prix des carburants.

Tab.1 - VARIATIONS DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION AU 31 DÉCEMBRE  
(TAUX EN GLISSEMENT ANNUEL À DÉCEMBRE)

	2015	2014	2013	2012	2011
Unité :	%	%	%	%	%
<b>OCDE</b>	0,6	1,7	1,6	2,2	2,9
Pays émergents	7,2	5,1	5,9	6,1	5,9
Monde	2,8	3,3	3,2	4,2	4,4
<b>Principaux partenaires commerciaux</b>					
États-Unis	0,7	0,8	1,5	1,7	3,0
Zone Euro	0,0	- 0,2	0,9	2,2	2,7
France	0,0	0,1	0,7	1,3	2,7
Chine	1,4	1,5	2,5	2,4	4,5
Japon	0,8	2,7	1,6	0,0	-0,1
Australie	2,0	1,7	2,7	2,2	3,1
Nouvelle-Zélande	0,1	0,8	1,6	0,9	1,8
<b>Collectivités d'Outre-mer</b>					
Guadeloupe	0,3	0,6	- 0,1	2,1	1,8
Martinique	0,1	0,7	0,7	2,0	2,0
La Réunion	- 0,3	- 0,5	0,8	0,9	2,1
Nouvelle-Calédonie	0,6	0,4	0,7	1,6	2,6
Guyane	- 0,1	0,2	1,0	1,4	2,2
Polynésie française	- 0,6	- 0,2	1,1	1,2	1,8

Sources : Instituts statistiques nationaux, OCDE, FMI, Banque Mondiale

**La déflation** reflète un gain de pouvoir d'achat de la monnaie induit par une baisse durable du niveau général des prix. Ce phénomène est différent de la désinflation qui est un simple ralentissement de l'inflation. La déflation intervient quand les marchés sont saturés (offre très supérieure à la demande) ou lorsque des gains de productivité substantiels sont réalisés notamment grâce aux innovations. La déflation peut être considérée comme « régulatrice » si elle reflète un excès de l'offre par rapport à la demande. Elle entraîne alors une diminution de la valeur globale de l'offre, en quantité et en prix. Elle est qualifiée de « volontaire » lorsqu'elle résulte de politiques publiques destinées à réduire les prix et les coûts de production, notamment pour maintenir ou renforcer la parité de la monnaie. Dans ce cas, la baisse des prix entraîne une réduction de la masse monétaire et renforce ainsi la valeur de chaque unité monétaire.

La déflation est encore aujourd'hui considérée comme un risque à éviter par les banques centrales. Ces dernières redoutent que les entreprises en difficulté ne baissent leur prix et leur production pour ajuster l'offre à la demande. De tels choix approfondissent la crise puisque les salaires nominaux baissent, réduisant toute chance d'une reprise de la consommation des salariés. Conséquence d'une telle situation, quantité de monnaie et crédit s'ajustent à la baisse. Ce que les banques centrales redoutent alors, c'est que la sortie de crise s'effectue en général par un événement extérieur (intervention de l'État, lutte sociale, guerre, etc.).

1 : BRICS est l'acronyme de Brasil, Russia, India, China, South-Africa.

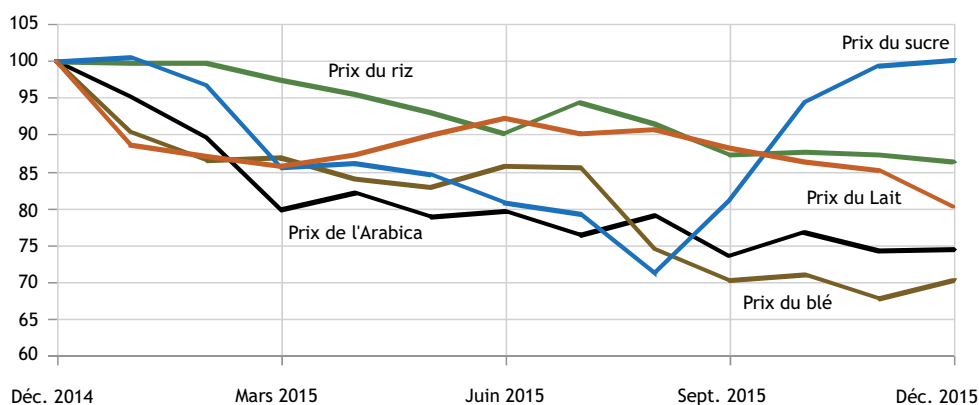
## 2.2 Le cours des matières premières du secteur primaire

L'année 2015 est marquée par une progression des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées en Polynésie française, progression que l'on ne retrouve pas dans les cours mondiaux.

Hormis le sucre dont le prix est revenu à son niveau de décembre 2014 sur le dernier trimestre, les principaux cours des matières premières agricoles ont diminué sensiblement en 2015. Ces baisses oscillent entre 15 % pour le riz et 30 % pour le blé en glissement sur décembre. Seule répercussion visible dans l'indice, les prix des Laits, fromages et œufs qui baissent de 1,1 % en moyenne annuelle (- 3,9 % en glissement sur décembre).

Toujours en 2015, le prix de la volaille est resté globalement stable alors que celui du bœuf a diminué tout au long de l'année pour terminer en décembre à - 30 % par rapport au début de l'année. Pourtant, en Polynésie française, les prix des viandes ont progressé de 3,5 % en moyenne annuelle (+ 0,8 % en glissement sur décembre) et représentent l'une des plus fortes contributions à l'évolution des prix des produits alimentaires. Le prix international de la crevette a progressé jusqu'au dernier trimestre où il s'est effondré, perdant près de 40 % par rapport à son cours le plus élevé.

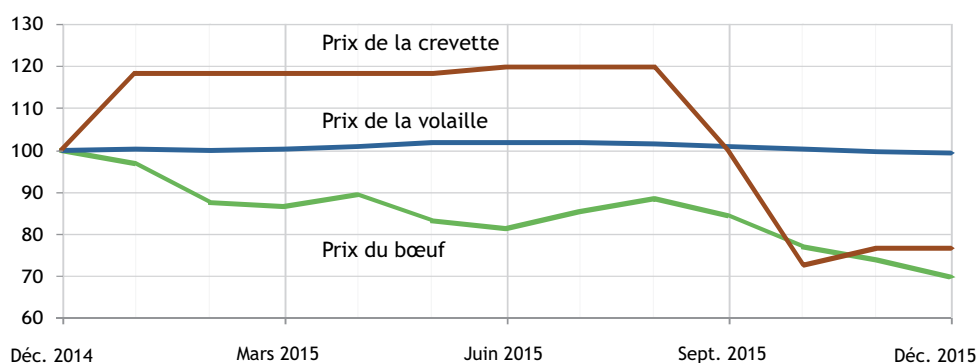
**Graph 14 - ÉVOLUTION DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES AGRICOLES EN 2015**



Base 100, décembre 2014

Source : FMI (Fond Monétaire International)

**Graph 15 - ÉVOLUTION DES COURS DES PRODUITS ISSUS DE L'ÉLEVAGE EN 2015**



Base 100, décembre 2014

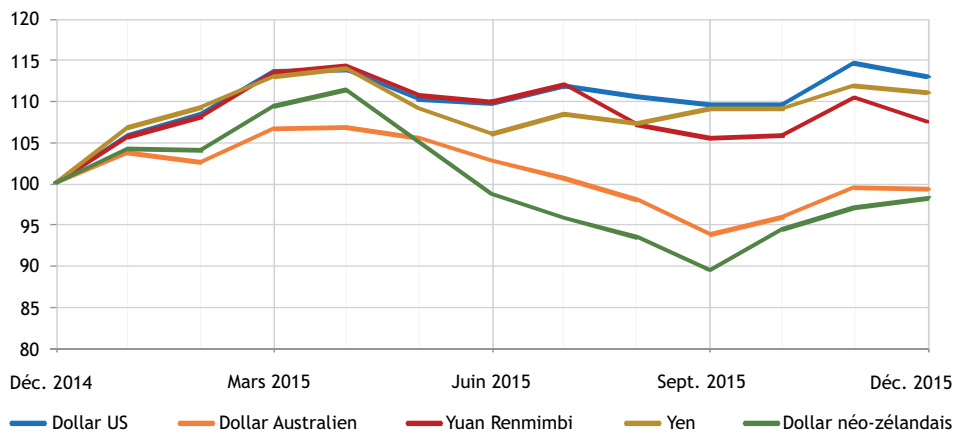
Source : FMI (Fond Monétaire International)

### 2.3 Les taux de change

En 2015, le dollar américain qui intervient dans nos achats pétroliers s'est renforcé d'environ 15 % par rapport au F.CFP. Cela atténue d'autant la baisse d'environ 40 % des prix des carburants sur les marchés internationaux.

Les dollars australiens et néo-zélandais se sont globalement renforcés sur les six premiers mois de l'année avant de plonger au troisième trimestre. Ces variations de taux de change ne sont pas perceptibles dans l'évolution des prix des produits importés de ces deux pays et consommés en Polynésie française, particulièrement pour les produits alimentaires de Nouvelle-Zélande. ■

Graph 16 - ÉVOLUTION DES COURS DES PRINCIPALES DEVISES D'ÉCHANGE AVEC LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



Source : Oanda rates

**-0,4 %**

en moyenne annuelle,  
les prix baissent de 0,4 % entre 2014 et 2015.



## DÉFINITIONS

L'**indice général** est établi sur la base de la consommation moyenne de l'ensemble des ménages vivant en Polynésie française.

L'**indice ouvrier** se focalise exclusivement sur les familles pour lesquelles le « chef » de ménage est ouvrier. Il s'agit alors d'un sous-ensemble de la population globale. Sa particularité est d'avoir des revenus presque exclusivement salariaux dont les niveaux sont voisins du SMIG (Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti). Ainsi, le suivi de l'indice ouvrier permet d'approcher l'érosion du pouvoir d'achat du SMIG. Globalement, les ménages ouvriers sont très sensibles aux variations des prix des produits alimentaires et de l'énergie. En revanche, ils sont beaucoup moins affectés par les fluctuations des tarifs des transports aériens.

L'**inflation mensuelle** est déterminée chaque mois par l'Indice des Prix à la Consommation (IPC). L'inflation mensuelle est l'évolution de l'indice du mois considéré par rapport à celui du mois précédent.

La **déflation** est le gain en pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une diminution générale et durable des prix. Il s'agit d'une inflation négative observée sur une tendance suffisamment longue.

La **désinflation** est la baisse du taux d'accroissement du niveau moyen des prix. Il s'agit d'une baisse du rythme de l'inflation qui se termine parfois par une déflation lorsque l'inflation devient négative sur une période de temps suffisamment longue.

L'**inflation en glissement annuel** pour un mois donné est l'évolution entre l'indice du mois et celui du même mois de l'année précédente. Quand on parle d'inflation sans plus de précision, c'est de cet indicateur dont il s'agit. Il permet de suivre l'inflation en temps réel (une fois par mois). Il est utilisé pour revaloriser entre autres le SMIG, les pensions alimentaires et il sert de fil directeur dans les négociations des conventions collectives...

L'**inflation moyenne annuelle** consiste à comparer la moyenne des indices mensuels d'une année par rapport à la moyenne des indices mensuels de l'année précédente. Cet indice est beaucoup moins connu du grand public. Il permet de mesurer l'inflation entre deux années dans leur ensemble, en tenant compte des variations intervenues au cours des 12 mois.

Les **contributions à la variation** se mesurent en point(s) d'indice et intègrent les effets pondérations des divisions de la COICOP. La somme des contributions à un niveau donné est alors égale à l'inflation au niveau agrégé supérieur.

L'évolution des **loyers d'habitation** est suivie par le biais de trois enquêtes distinctes. Par convention, l'Office Polynésien de l'Habitat et le Bureau Inter-Armées du Logement transmettent des informations exhaustives sur leur parc locatif. En complément de ces deux parcs immobiliers bien définis, l'ISPF mène une enquête mensuelle sur un panel de 660 logements placés à la location.

TOUTES LES STATISTIQUES SONT DISPONIBLES SUR [WWW.ISPF.PF](http://WWW.ISPF.PF)